

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 27

Artikel: Consolations
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 7 juillet 1917 : — A... A... Tchoum ! (L'oncle Théo). — Consolations. — Coins de chez nous (Jean des sapins). — Pour un louis. — Ils sont partis ! (Jean Kyri). — Lo Selâo et lo motafan. — L'amour et le travail. — Le siège du mal. — L'exportation du bétail il y a 123 ans. — Entre en matières. — Au tribunal. — Entre peintres. — Protestation. — La Patrie suisse. — Théâtre de la Comédie.

A... A... A... TCHOUM !

ILS ne sont plus nombreux ceux qui se souviennent de la « tante Julie » de la Villa d'O..... Que ces noms poétiques ne trompent personne ! La tante Julie était une vieille femme qui habitait un vieux chalet fort délabré, comme elle, et tout bruni par le soleil d'été. Nous, les enfants, nous l'appelions la « tante Pâtandan », parce qu'elle nous répondait, quand nous lui demandions son âge : « Je n'ai pas tant d'ans ! » Puis, par analogie, c'était devenu la tante « Pastant-de-dents » ; vous devinez pourquoi ! Cet âge est sans pitié. Mais le temps devait la venger de nos sarcasmes. A notre tour, nous avons subi des « dents irrémédiables outrages ! »

La tante Julie avait été « par les étrangers », à Paris et ailleurs, et en avait rapporté une grande liberté de langage qui, jointe à sa malice naturelle, donnait beaucoup de saveur à son franc parler. Elle, toute petite, presque naine, avait épousé un grand diable d'homme qui avait fait du service mercenaire à Naples, si je me souviens bien. Et quand on la plaisantait sur cette union disparate, elle ripostait en son patois : « On n'a djamé vu ouna ratta reschta praige déjo on tas dé fun ! » Son mari, placide comme un mouton, nous racontait des histoires du service, toutes authentiques, il va sans dire, entr'autres celle de ce garde suisse qui, pour se venger des mauvais traitements d'un officier, l'avait pris dans ses grosses « pattes » et lui avait cassé les reins sur son genou !

La tante Julie avait aussi sa spécialité : les histoires de sorcellerie et de revenants. Il y avait celle du « servent » qui criait d'une voix terrible : « Thou (th anglais) la délèze ! » aux passants attardés qui négligeaient de fermer le « clédar » à l'entrée ou à l'issue d'une propriété. Et puis celle du « boïton » charmé, où des voleurs avaient trouvé le cochon rouge comme de la braise, suspendu au plafond, la tête en bas, et gardé par un diable cornu, la fourche à la main. Racontars qui nous émerveillaient et nous rendaient peureux au point de n'oser plus sortir la nuit ! Et qui prouvent surtout — je l'ai compris plus tard — la ruse intéressée de ceux qui les inventaient.

La tante Julie avait la passion des cartes. Elle ne dédaignait pas notre concours pour une partie de « brouk ». Son plus grand plaisir était de faire le « mariage sur table », avec son roi d'atout qu'elle jetait en disant, un éclair de malice dans ses yeux gris : « Botze, maimé ! » Mots bizarres, dont nous comprenions vaguement l'intention, mais dont nous n'osions pas approfondir le sens. Il ne fallait pas d'ailleurs questionner la tante Pâtandan, car elle ripostait du

coup : « Le bon Dieu te donne de l'esprit et à moi de l'argent ! »

Enfin — et c'est la raison de ce rappel — quand il nous arrivait d'éternuer, elle disait régulièrement : « Lo bon Diu te tiai avoué on grand pô de chai ! » (Le bon Dieu te tue avec un grand pieu de haie). Ce souhait, qui ne manquait pas de pittoresque, sinon d'orthodoxie, était-il une création de son esprit facétieux, ou bien était-il en usage à cette époque-là ? Je ne l'ai jamais ouï venant d'une autre bouche !

Peut-être quelque ami du *Conteur* pourrait-il nous renseigner à ce sujet, et nous dire aussi quelles sont les expressions locales qui remplacent, en pays romand, le banal « cent mille » ou le vulgaire « à vos souhaits ! » Ce serait amusant. L'ONCLE THÉO.

Consolations. — Un brave homme, très malade et dont l'existence semblait, depuis longtemps, ne tenir plus qu'à un fil, avait eu encore le grand malheur de perdre sa compagne dévouée. Il en était accablé.

Lors de l'enterrement, une de ces « bonnes » âmes, qui croient toujours avoir découvert le secret de la compassion, dans un flux de paroles aussi vaines que mielleuses, s'approche, la mine contrite, du veuf inconsolable, lui prend cérémonieusement les mains et levant les yeux vers le ciel :

— Ah ! mon cher monsieur, dit-il, comme je prends part à votre deuil. Je comprends combien grande est la perte que vous faites, vous hélas ! qui avez déjà un pied dans la tombe...

A ces mots, le veuf justement surpris et vexé, regarde son consolateur bien en face et lui fait :

— Et vous, vous en avez deux dans le plat !

COINS DE CHEZ NOUS

Le pâturage de la Côtelette.

TANDIS que la plupart des pâturages sont accrochés aux pentes d'un vallon, celui de la Côtelette est haut perché sur le versant du Suchet. Vu de la plaine, il n'est qu'une tache verte dans l'immensité sombre des sapins.

Deux chemins y conduisent : c'est d'abord la route dite de « Forel », qui part de Baulmes, coupe de ses méandres le flanc de la montagne, passe près de la Pierre-à-Baulet — le merveilleux bloc erratique — et atteint le pâturage sans jamais sortir de la forêt. L'autre chemin, plus découvert, conduit d'abord aux Mouilles, puis atteint le vallon de la Combette et, après avoir franchi une crête de rochers brisés, conduit presque en ligne droite au pâturage.

Tout d'abord, ce qui frappe le regard, c'est le chalet au grand toit rouge, tout battant neuf, et qui fait contraste avec les vieux murs lézardés qu'il abrite. A plein-pied, tout l'espace est réservé pour loger le bétail. C'est à peine si l'on aperçoit, au fond, une table et quelques ustensiles de cuisine : c'est là que les vachers prennent leurs repas. A côté, voici la chambre à lait, toute petite également, toujours fraîche, malgré les

grandes chaleurs. Un étroit escalier de bois conduit à l'étage, qui n'est autre que le galetas, où l'on a construit une chambre.

Devant le chalet, voici la citerne et le grand bassin de bois creusé dans un tronc d'arbre. Car il n'y a pas de fontaines, pas d'eau courante, sur ce versant du Suchet. Tandis que sur le revers, elle court sur les pentes en petits ruisselets, ici elle s'infiltré dans le sol. Pour puiser l'eau, on a l'antique levier des bergers d'Orient : une grande perche repose en son milieu sur une poutre d'appui haute de un ou deux mètres ; à l'une de ses extrémités, elle est pourvue d'un contrepoids fait d'une grosse pierre, à l'autre, on a suspendu une seille à bascule qui plonge dans la citerne. Sans cesse, pour abreuver le bétail, le berger doit plonger et replonger cette seille qu'il vide dans le bassin.

Plus loin, le pâturage s'étend ; il forme un cercle immense ; on ne le voit pas tout entier, car il se prolonge dans la forêt. Un rideau de sapins l'entoure, précédé d'un cordon de jeunes hêtres au frais feuillage. Ainsi le pâturage est bien abrité contre le joran et le vent du sud-ouest.

Un peu au-dessous du chalet, un grand sapin aux branches larges et noueuses — un de ces vieux gogants solitaires qui bravent les siècles — répand son ombrage et plonge dans le sol ses racines tordues qui, parfois, apparaissent à la surface. Quelques branches gisent à terre : elles ont été brisées durant l'hiver par les rafales du vent ou le poids de la neige. Contre son tronc puissant, où la résine coule, on a construit un banc rustique où il fait bon s'asseoir. Le chemin passe tout près et, tout autour, l'herbe tendre où l'alchimille domine, pousse dru sous le grand soleil.

De n'importe quel point de ce pâturage, la vue s'étend sur toute la plaine. Le chalet de la Côtelette est un véritable belvédère : rien ne vient fermer l'horizon qui s'étend du lac de Neuchâtel au Léman, et jusqu'aux Alpes lointaines.

(Journal d'Yverdon.) JEAN DES SAPINS.

Le Chalet-des-Enfants.

On écrit de Lausanne au *Progrès* de Château-d'Ex :

Il faut que je vous dise un mot d'une acquisition toute récente de la commune. Il existe en plein bois, pas loin de Montherond, une clairière avec une ferme qui est un des plus jolis coins du Jorat lausannois. C'est le Chalet-des-Enfants. Une légende raconte qu'il y a des siècles — je ne sais combien, le propre des légendes est de ne rien préciser — des enfants quittèrent Epalinges, fuyant la peste qui sévissait dans ce village, et vinrent s'établir dans ce bois. De là le nom. C'est une clairière assez grande, dont le sol se relève légèrement au milieu. C'est sur cette éminence qu'est bâtie la ferme. On entre de plain pied dans la cuisine, qui possède encore le four à cuire le pain. Le fermier tient auberge. Dans une petite cave à côté de la cuisine, il garde un tonneau de vin. On y mange